



HOTEL DE VILLE
16 place de l'Europe
77184 EMERAINVILLE
01-60-05-99-89 ou 90

PRE PAIEMENT CENTRE D'ACCUEIL
AVRIL 2017

Toute réservation non accompagnée du paiement ne sera pas prise en compte. Aucun rappel ne sera envoyé.

A remettre avec votre paiement au service à la Réussite Educative de la Mairie principale aux horaires d'ouverture ou dans la boîte aux lettres Mairie

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE
16 MARS 2017 à 17h30

NOM DE LA FAMILLE :

ADRESSE :

1/ NOM et PRENOM de l'enfant :

	M	M	J	V	L	M	M	J	V													TOTAL
	18	19	20	21	24	25	26	27	28													
Matin 7 h00-8h30																						
Goûter 16h30-18h00																						
Soir 18h00-19h00																						

tarif 2017
x.....€ =€
x.....€ =€
x.....€ =€

Centre d'accueil concerné	
Bois d'Emery	<input type="checkbox"/>
Lavoisier	<input type="checkbox"/>
Jean Jaurès	<input type="checkbox"/>
Malnoue II	<input type="checkbox"/>
Mare l'Embûche	<input type="checkbox"/>

2/ NOM et PRENOM de l'enfant :

	M	M	J	V	L	M	M	J	V													TOTAL
	18	19	20	21	24	25	26	27	28													
Matin 7 h00-8h30																						
Goûter 16h30-18h00																						
Soir 18h00-19h00																						

tarif 2017
x.....€ =€
x.....€ =€
x.....€ =€

Centre d'accueil concerné	
Bois d'Emery	<input type="checkbox"/>
Lavoisier	<input type="checkbox"/>
Jean Jaurès	<input type="checkbox"/>
Malnoue II	<input type="checkbox"/>
Mare l'Embûche	<input type="checkbox"/>

2/ NOM et PRENOM de l'enfant :

	M	M	J	V	L	M	M	J	V													TOTAL
	18	19	20	21	24	25	26	27	28													
Matin 7 h00-8h30																						
Goûter 16h30-18h00																						
Soir 18h00-19h00																						

tarif 2017
x.....€ =€
x.....€ =€
x.....€ =€

Centre d'accueil concerné	
Bois d'Emery	<input type="checkbox"/>
Lavoisier	<input type="checkbox"/>
Jean Jaurès	<input type="checkbox"/>
Malnoue II	<input type="checkbox"/>
Mare l'Embûche	<input type="checkbox"/>

TOTAL GENERAL A REGLER : euros

Fait à Emerainville le

Signature

Ne pas faire de réservation par le portail si vous le faites par écrit

Vous pouvez régler en espèce ou en chèque établi à l'ordre de : RREM Régie de regroupement en Mairie principale

